

## LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Cognac, septembre/octobre 2018

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 10 août 2018 à 17 heures, salle de réunion communale.

Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt.

---

### **Assemblée générale ordinaire du vendredi 10 août 2018 à 17 heures.**

---

Par les soins du Conseil d'Administration les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à notre assemblée générale 2018

La séance est ouverte à 17 heures 15, par Jean-Louis DESVIGNES, Président.

**Pour le bureau sont présents :**

Mesdames Claudine BONNEFILLE, Annie TERNISIEN, Mireille VIALA, Monique GRAS, et Messieurs Jean TROUCHAUD, Jean-Louis DESVIGNES.

**Excusés :** Paulette FERRIER, Anne CAILLE, Jean-Marie CAILLE, Laurent VIALA.

Madame Marise FOUANT, 1ère adjointe au Maire et membre de l'association, participe à notre assemblée.

Au total 9 personnes sont présentes et 26 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 85 (nombre total d'adhésions pour 2018 : 108). Le quorum n'est pas tout à fait atteint mais c'est une disposition qui n'est pas requise par les statuts donc l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

## Rapport moral, d'activité et perspectives

Le président commence par évoquer le souvenir d'Hélène AUBEL, qui était notre trésorière, décédée en janvier dernier et qui nous manque beaucoup, particulièrement aujourd'hui à l'occasion cette AGO 2018, au cours de laquelle elle devrait être à cette table à nos côtés.

C'est beaucoup de tristesse pour chacun d'entre nous.

Elle était vraiment un solide pilier de notre association et nos marchés de l'été, le samedi matin, au cours desquels elle animait si bien notre stand et enregistrerait vos adhésions avec tant de jovialité (et de succès !) ne sont plus les mêmes !

Nous poursuivons sans elle, mais nous pensons à chaque instant qu'elle est à nos côtés et nous encourage à agir comme avant !

Le Président évoque également le souvenir des autres membres du bureau qui nous ont quittés avant elle : cette année Raymond de Robert, et ces dernières années Jacques Bonnefille, Pierre Galabert, Paul Daubos, Pierre Tessonnière. Et aussi M. André Viala qui nous a restauré le mécanisme.

Ils nous manquent tous aussi beaucoup !

Nous avons tous en mémoire leur motivation qui doit subsister, avec nous, pour notre moulin ...

**Et pour cela nous devons rajeunir notre équipe : nouvel appel à tous pour intégrer l'association et son bureau et assurer la pérennité de notre réalisation !**

Où en sommes-nous : nous n'avons pas pu organiser de journée de nettoyage des abords avec les membres de l'association Lou Gagnous : nous avons fait intervenir une entreprise pour quelques heures de débroussaillage (repousses d'acacia et autres, le lierre sur les murs, etc...). Pour la somme de 540 euros TTC un très bon travail a été réalisé et les abords du moulin sont propres, le lierre sur les façades a été arraché.

Un travail a été également réalisé un peu plus haut sur le chemin d'accès d'origine, par le chantier d'insertion missionné par la mairie que nous remercions.

Il reste cependant une partie de l'ancien chemin d'accès à débroussailler, et il ne faudra pas tarder car les ronces poussent très vite (Marise FOUANT - éventuellement aussi par le chantier d'insertion, mais l'année prochaine en 2019).

Les travaux de curage du bassin sont intervenus en octobre dernier (2017), il est aujourd'hui propre, l'eau est claire.

L'étanchéité du bassin reste satisfaisante et la rivière fournit cette année suffisamment d'eau ; nous devrions pouvoir faire tourner le moulin une bonne partie de la saison.

Pour éviter de perdre trop de grain en cours d'opération le joint autour du boîtier doit être remplacé ou reconstitué ; c'est un peu « technique » mais nous essaierons de le faire dès que possible.

(discussion sur ce point, intervention de Yann Romanet, et de plusieurs autres participants : importance de ce joint, comment le refaire, comment le remettre en place, soulever la meule ou pas, etc.)

Les visites du moulin connaissent un regain d'intérêt : Mireille Viala indique que ce sont maintenant des **demandes** qui nous parviennent :

Les deux dernières ont été un succès avec une école de Ribaute les Tavernes, dont les élèves et les accompagnateurs ont été ravis de découvrir notre moulin, et un groupe de retraités de Lasalle dont certains connaissaient déjà le moulin mais ont beaucoup apprécié de le voir tourner (au total de ces deux groupes pas loin de 60 visiteurs).

Et depuis d'autres visiteurs nous ont fait le plaisir de venir nous voir...handicapés visuels, etc. plus de 80 personnes.

Note sur le paiement des visites : on ne le réclame pas toujours mais bien souvent les visiteurs nous font parvenir leur participation.

Il faudrait d'autres personnes à même d'assurer les visites : discussion avec Mireille, Claudine, et autres. Il en résulte qu'il nous faut préparer un document (« fiche mémo ») retraçant la restauration et permettant à chacun d'entre nous d'animer les visites.

Mireille insiste sur le fait qu'il faut pouvoir répondre aux éventuelles questions des personnes intéressées. Discussion sur le format à adopter, son contenu, historique et autre, et avec une fiche « technique » recto/verso.

#### Les rendez-vous traditionnels de l'été :

Le samedi matin : adhésions sur le **marché de Cognac**,

Et **visite du moulin** (si possible) à 10 heures 30, horaire à revoir éventuellement :

Peut-être faudrait-il prendre RV pour le lendemain, dimanche matin, ou un autre jour de la semaine.

La journée du 14 juillet : vif succès de la visite commentée avec casse-croûte sur place à 10 heures **offert par l'association des chasseurs** ; elle s'est très bien déroulée en présence comme chaque fois de nombreuses personnes très intéressées et fidèles : Merci beaucoup à tous !

Encore disponibles les images de la restauration avec les photos des deux classeurs de Jacques Bonnefille, le film de notre restauration, ainsi que celui de la restauration du **moulin de Castel** de M. André VIALA à La Rouquette (Aveyron).

C'est un superbe travail qui retrace avec beaucoup de précision et de sensibilité les différentes étapes de la remise en état de notre moulin.

Cet ensemble peut être recopié à la demande sur une clé USB ; Une clé de capacité minimum de 8 GB est nécessaire.

**Rendez-vous sur le site internet qui a été actualisé et qui est très bien fait.**

(remarque de Mireille : ne pas diffuser les images de restauration sur internet, au risque d'en perdre la propriété).

Cartes postales nouvelles et « magnets » en cours, très bientôt disponibles !

En septembre : participation aux journées du patrimoine, les deux après-midi de 15h à 18h.

Le détail des diverses manifestations estivales dans notre commune vous sera communiqué en temps utile ; Ne manquez pas de consulter les panneaux d'affichage, **et de nous communiquer vos adresses électroniques, nous pourrions ainsi vous tenir informés plus facilement et rapidement :**

Adresse du président : [jldesvignes@orange.fr](mailto:jldesvignes@orange.fr) , ou celle de l'association : [moulin.mouleyrette@free.fr](mailto:moulin.mouleyrette@free.fr)

Manifestez-vous si vous êtes intéressé par l'aspect technique du fonctionnement du moulin, et à bientôt sur place !

## Remerciements :

Le président renouvelle ses remerciements à tous les intervenants qui contribuent au succès de notre aventure, et notamment à toute l'équipe de la municipalité de Cognac.

Il adresse également, comme chaque année, tous ses remerciements :

-à tous ceux qui ont permis au projet de se concrétiser : Conseil Départemental, Région Languedoc Roussillon, Parc National des Cévennes, société Saint-Gobain, Fondation RTE.

-à Jean-Marie et Anne Caille, Laurence Caille et Eric Kiennemann pour la maintenance du site Internet.

-et bien sûr à tous les membres de notre association qui marquent, sans défaillance chaque année, par leurs nombreuses adhésions, leurs encouragements et leur soutien, sans oublier les membres de l'association Lou Gagnous pour leur aide à l'entretien du site,

-enfin aux membres de notre bureau qui participent tous d'une manière ou d'une autre à cette bonne marche de notre association.

Renouvellement de nos remerciements à M. Jean CAZALET pour les panneaux de signalisation qui sont vraiment bien faits !

Les discussions sur les différentes questions évoquées seront éventuellement relatées dans les questions diverses. On passe au vote.

**Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité.**

## Rapport financier

Présenté cette année par Jean-Louis Desvignes, président :

Petit échange de vue et rappel des dispositions à prendre en ce domaine avec M. Jean TROUCHAUD qui avait travaillé sur ce point avec Hélène AUBEL l'an dernier : A voir s'il existe un petit logiciel très simple qui pourrait être utilisé facilement.

Comptes d'exploitation :

### 2017 :

Charges :

1) Assurances :	301, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	36, 50 euros
3) Loyer (commune) :	néant
4) Travaux *	3 096, 00 euros
5) Achats matériels :	33, 53 euros
6) Frais (timbres, copies)	114, 23 euros
7) Divers (achat blé) :	37, 03 euros

Total charges : 3 618, 29 euros

Produits :

1) Adhésions :	1 550, 00 euros
2) Visites / ventes :	64, 00 euros
3) Subventions :	néant
4) Produits bancaires :	107, 09 euros
5) Dons :	néant
6) Manifestations :	néant
7) Divers :	néant

Total produits : 1 721, 09 euros

Résultat : perte d'exploitation : 1 897, 20 euros

( Explications : importants travaux cette année et baisse des recettes / adhésions)

\*Détail des travaux : pose de la signalisation juillet 2017 pour 696, 00 euros et curage du bassin octobre/novembre 2017 pour 2 400, 00 euros.

## 2018 (provisoire au 08/08/2018) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	378, 00 euros	1) Adhésions :	1 235, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :		2) Visites / ventes :	60, 50 euros
3) Loyer (commune) :		3) Subventions :	
4) Travaux *	540, 00 euros	4) Produits bancaires :	
5) Achats matériels :	64, 94 euros	5) Dons :	132, 00 euros
6) Frais (timbres, copies) :	66, 80 euros	6) Manifestations :	
7) Divers :		7) Divers :	
Total charges :	1 049, 74 euros	Total produits :	1 427, 50 euros

Résultat : (provisoire) : + 377, 76 euros (il restera à actualiser d'une part quelques dépenses comme les frais bancaires, et d'autre part les recettes : adhésions du 08/08 au 31/12/2018, visites payantes et ventes -cartes postales, magnets, produits bancaires, dons éventuels...)

\*Détail des travaux : juillet 2018 travaux de débroussaillage pour 540, 00 euros.

Montant des adhésions (rappel pour 2017 : 1 550 euros),

Pour 2018 au 08 août : 1 235 euros (1 615 euros au jour de la rédaction de ce CR - pour 108 adhésions, soit une moyenne de 15 euros par adhérent - résultat à confirmer en fin d'année 2018).

Autres frais à prévoir pour 2018 ou début 2019 :

-100 cartes postales et 25 magnets : 64, 94 euros, et retirages à prévoir pour 2019.

-Fin du débroussaillage, le joint du bôtard, du blé : ces dépenses éventuelles seront à chiffrer.

Echange de vue entre plusieurs participants sur le coût de ces travaux, leur fréquence à envisager, etc.

- Avoirs sur nos comptes (au 08/08/2018) :

- 1 576, 88 euros sur le compte courant
- 12 206, 73 euros sur le livret A.

Le rapport financier soumis au vote de l'assemblée est adopté à l'unanimité.

Rappel : comme chaque année ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer tous nos engagements : **elles sont donc très importantes pour nous, merci à tous !**

Observation de M. Trouchaud : relancer les adhérents le plus possible au cours de l'année et même maintenant après l'assemblée générale !

Jean-Louis Desvignes rend compte des démarches effectuées à la Poste à la suite du décès d'Hélène AUBEL : modification de l'adresse postale pour le CCP, signatures, et accès au compte par internet.

## **Composition du conseil d'administration :**

Cette année sont renouvelables (élus en 2015) :

Claudine BONNEFILLE, Laurent VIALA.

Leur renouvellement est soumis à l'assemblée : **ils sont réélus à l'unanimité.**

Aujourd'hui se pose donc la question du remplacement de notre trésorière :

Annie TERNISIEN, trésorière adjointe, indique qu'en raison de son état de santé elle ne pourra pas reprendre le poste de trésorière, et demande à être déchargée du poste de trésorière adjointe ; elle restera cependant membre du bureau.

Un appel est lancé : en l'attente le président fait savoir qu'il assurera « l'intérim » au poste de trésorier.

Deux nouveaux volontaires se font connaître pour intégrer le bureau :

Yann ROMANET, Le Quairoux, cidex 2260, 30460 COLOGNAC,

Et à la sortie de l'AG : Jean-Marc DAUBOS, Chemin de Bellevue, 30460 COLOGNAC

Bienvenue et un grand merci à tous deux !

Voici donc la composition du bureau actualisée, pour 2018/2019 :

Le bureau est composé comme suit (précisions en page 8):

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2017, renouvelable en 2020
- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2018, renouvelable en 2021
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2016, renouvelable en 2019
- Secrétaire adjoint : Anne CAILLE, réélue en 2017, renouvelable en 2020
- Trésorier : intérim assuré par Jean-Louis DESVIGNES
- Trésorière adjointe : poste à pourvoir
  
- Membres du bureau :
  - Annie TERNISIEN, réélue en 2017 renouvelable en 2020
  - Jean-Marie CAILLE réélu en 2016 renouvelable en 2019
  - Paulette FERRIER, réélue en 2016, renouvelable en 2019
  - Jean TROUCHAUD, réélu en 2017, renouvelable en 2020
  - Monique GRAS, élue en 2017, renouvelable en 2020
  - Laurent VIALA, réélu en 2018, renouvelable en 2021
  - Yann ROMANET, élu en 2018, renouvelable en 2021
  - Jean-Marc DAUBOS, élu en 2018, renouvelable en 2021.

Vifs remerciements à tous !

## **Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, projets, perspectives**

Adhésion annuelle : en l'absence de gros projets d'investissement elle est maintenue à 10 euros.

Tarif des visites : il est maintenu à 2 euros par personne et 1,50 euro par personne pour un groupe de 10 ou plus.

Géocache : [https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX\\_moulin-de-la-mouleyrette](https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette) : discussion sur le principe, explications par Yann Romanet.

Entretien : Comme les années précédentes, la municipalité prendra en charge les petits travaux de débroussaillage qui peuvent être inclus dans les missions de chantiers d'insertion.  
Les gros travaux (élagage des arbres, maçonnerie, ...) resteront à la charge de l'association.

Convention avec la commune : (rappel des dispositions de l'an dernier)

Une convention en 2 volets entre la commune de Cognac et notre association a été signée en 2005. Elle a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour une durée de 12 ans. Elle est donc arrivée à échéance le 31 décembre 2016 et doit être révisée. En attendant M. LE Maire propose une tacite reconduction en considérant caduc l'article 2 du volet « mise à disposition du moulin » qui concerne le loyer (indemnité d'occupation annuelle) de 1800 euros.

#### **RAPPELS :**

**Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations**, nos adhérents (et aussi nos futurs adhérents) qui disposent d'une **adresse électronique** peuvent nous la faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président: **jldesvignes@orange.fr**

Ils pourront ainsi recevoir nos communications de manière plus rapide. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite sur le secteur de Cognac ou le cas échéant par la Poste.

**Concernant les visites** : elles sont proposées l'été le samedi à 10h30 à partir de marché de Cognac. Voir ci-dessus une possible modification de ces horaires en fonction de nos disponibilités du samedi matin.

En dehors de ces créneaux, elles se font sur rendez-vous. Contacts :

- **Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88**
- **Café de Cognac : 04 66 85 28 84**
- **Mireille Viala : 09 67 06 38 58**
- **Jean-Louis Desvignes 06 84 66 45 72.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h 50.

#### **Post scriptum :**

**Géocache** : voir ci-dessus le site internet

**Le moulin tourne !** sur RV mais, en l'attente de la réparation du joint du boîtard, sans production de farine...

**En cours** : traduction en Anglais des documents présentant notre moulin (Anne et Emma LEVI)

---

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)  
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Cognac  
Moulin.mouleyrette.free.fr    moulin.mouleyrette@free.fr

---



### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU) Août 2018

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2017, renouvelable en 2020  
La Gurailleur, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2015 renouvelable en 2018  
255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2016, renouvelable en 2019  
L'Hoste, 30460 COGNAC
- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2017, renouvelable en 2020  
210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI
- Trésorier : intérim assuré par Jean-Louis Desvignes
- Trésorière adjointe : poste à pourvoir
- Membres du bureau :
  - Annie TERNISIEN, réélue en 2017, renouvelable en 2020
  - Jean-Marie CAILLE réélu en 2016 renouvelable en 2019
  - Paulette FERRIER, réélue en 2016, renouvelable en 2019
  - Monique GRAS, réélue en 2017, renouvelable en 2020
  - Jean TROUCHAUD, réélu en 2017, renouvelable en 2020
  - Laurent VIALA, réélu en 2015, renouvelable en 2018
  - Yann ROMANET, élu en 2018, renouvelable en 2021
  - Jean-Marc DAUBOS, élu en 2018, renouvelable en 2021.

---

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)  
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailleur, cidex 2150, 30460 Cognac  
Moulin.mouleyrette.free.fr    moulin.mouleyrette@free.fr

---